

213C0317
FR0000032567-OP004-RO02

7 mars 2013

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

SUPRA
(Euronext Paris)

Oddo Corporate Finance a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société SUPRA, soit du 21 février au 6 mars 2013 inclus, la société par actions simplifiée Supra Holding¹ a acquis sur le marché 121 499 actions SUPRA au prix unitaire de 3,67 €.

A la clôture de l'offre, la société Supra Holding détient 3 062 734 actions SUPRA représentant autant de droits de vote, soit 99,48% du capital et au moins 99,44% des droits de vote de cette société².

Les actions SUPRA sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 7 mars 2013, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Contrôlée par le fonds commun de placement à risques France Special Situations Fund I, représenté par sa société de gestion, la société par actions simplifiée Perceva.

² Sur la base d'un capital composé de 3 078 840 actions représentant au plus 3 079 972 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.